

# PLANTATION DE HAIES BOCAGERES DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL

Erwan PATTE | 06 8356 79 68 | [epatte@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:epatte@parc-cotentin-bessin.fr)  
Responsable Communication

## LE CONTEXTE

Comparé à d'autres régions, les bois et forêts sont rares, cependant l'arbre est omniprésent dans le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin sous forme de bocage

Le bocage est localisé sur le haut pays. Il ceinture les prairies et les cultures dans un maillage serré ou large, parfois laniéré, tout en restant régulier. La diversité du haut pays provient de la variété des haies. L'allure et les couleurs des haies dépendent des essences qui la composent. Selon les types de sol (calcaires, légers...), le frêne et le chêne seront plus ou moins abondants.

La haie remplit de nombreuses fonctions : l'effet brise-vent ; un lieu de vie pour de nombreux animaux et végétaux ; le maintien du sol ; la rétention de l'eau ; la délimitation des propriétés, la fourniture de bois...



## 12 PORTEURS DE PROJETS : 7595 KMS DE HAIE

Martin Gosselin, Technicien Bocage au Parc naturel régional, explique : « Il y a eu au total 5 porteurs de projets sur le premier plan de relance d'avril 2022 pour un linéaire total de 2,600 km. Sur le second plan de relance du mois de septembre 2022 il y a eu 7 porteurs de projets pour un linéaire total de 4,995 km. **Au total l'appel à projet France Relance a permis de planter 7,595 km de haie champêtre sur talus et de haie à plat chez 12 porteurs de projets.** Ces projets ont été financés par le gouvernement français et par l'Union européenne dans le cadre du plan France Relance. »

## PÉRIODES DES TRAVAUX

Il précise : « les travaux de plantation ont commencés en octobre 2021 avec le terrassement et se sont terminés en août 2022 avec les travaux d'entretien. Les travaux de plantation et de mise en place de paillage copeau se sont terminés fin mars 2022. »

## FINANCEMENT

L'ensemble des plantations ont été financés à hauteur de 80 % du montant TTC de l'ensemble des travaux, les 20 % restants étaient à la charge de l'exploitant agricole. La totalité des travaux/fournitures ont été fournis par les entreprise :

Page 1/2

terrassement/travail du sol ; plantation, mise en place des fournitures (protection chevreuil, paillage copeau) et l'entretien l'année suivant la plantation.



## CHOIX TECHNIQUES

Il précise : « Pour le paillage nous avons utilisé du copeau issu de haies gérés durablement et bénéficiant d'un plan de gestion (PGB) et nous avons également sélectionné du végétal local pour les plants plantés. Dans les plantations nous retrouvons de nombreuses essences comme : le chêne sessile, le merisier, le tilleul, le charme, le noisetier, l'étable champêtre, le châtaignier, le prunier myrobolan, le fusain d'Europe, le troène, le néflier ... »

### Contact :

**Martin GOSSELIN** | Technicien Bocage  
> [02 33 71 62 41](tel:0233716241) | [mgoselin@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:mgoselin@parc-cotentin-bessin.fr)

Financé par

